

MARSEILLE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA PRÉVENTION ET DE LA PROTECTION

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Centre de Vaccinations Internationales

Marseille, le 15 septembre 2009

DS/GR/N° 09-16

Chère consœur, cher confrère,

Comme chaque année, le pèlerinage à la Mecque (début le 28 novembre) va mobiliser notre service pour la vaccination contre la **méningite A,C,Y,W135** réalisable uniquement dans un centre agréé, et exigée par les autorités saoudiennes.

Cette année est un peu particulière, en raison de l'alerte pandémique à la grippe A (H1N1), qui impose expressément de faire le point sur la situation vaccinale de vos patients.

Il est possible que les autorités saoudiennes rendent obligatoire la vaccination contre la **grippe saisonnière** pour le Hadj (source : ministère français des Affaires Étrangères) ; il est de toute façon vivement conseillé de réaliser dans le cadre du pèlerinage cette vaccination qui sera disponible dès le 21 septembre en pharmacie.

A l'occasion du pèlerinage, il est conseillé de mettre à jour les vaccinations :

- contre le **tétanos, la diphtérie et la poliomyélite** : plusieurs études montrent que chez les pèlerins, ces vaccinations de bases sont peu souvent à jour ;

- de proposer la vaccination contre la **typhoïde** et l'**hépatite A** (après recherche éventuelle des Ig totaux ou des Ig G anti HA) ;

- de proposer la vaccination contre le **pneumocoque** (vaccin 23-valent, Pneumo23®) : les pneumopathies à pneumocoques sont classiquement les infections graves les plus fréquentes chez les **voyageurs**. Chez les pèlerins de la Mecque, plusieurs études, notamment marseillaises ont confirmé la fréquence de cette pathologie. **Cette indication ne fait pas partie des indications validées par la Commission de la transparence et remboursables par l'Assurance maladie** (Mention « NR » sur l'ordonnance).

Je vous rappelle que les indications validées et remboursables de ce vaccin sont assez limitées (voir le calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2009 selon l'avis du Haut conseil de la santé publique, BEH n° 16-17 du 20 avril 2009).

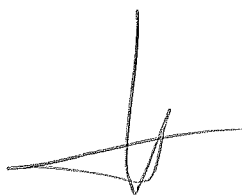
Vous trouverez ci-joint un communiqué (si disponible au moment de l'envoi) que vous pourrez afficher dans votre salle d'attente si vous le jugez utile.

Vous trouverez également une fiche conseil destinée aux pèlerins que vous pourrez diffuser auprès de vos patients concernés.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire, de préférence par courrier électronique (vaccinsetvoyages@mairie-marseille.fr).

Si vous le souhaitez et si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez nous communiquer votre adresse électronique en nous envoyant un courriel afin de vous inscrire comme destinataire d'informations sur les vaccinations et les conseils aux voyageurs.

Bien confraternellement



Docteur Didier Seyler
Médecin responsable du
Centre de vaccinations

NB : Pour la vaccination contre la méningite A,C,Y,W135, le centre vaccinera tous les matins sans rendez vous du 5 au 16 octobre, et sur rendez-vous avant/après cette date